

L'une des raisons est évidemment l'effondrement des prix pétroliers. Les fortes importations de tuyaux et tubes d'acier bon marché de l'étranger en sont une autre. Le ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement est conscient du problème et s'il a l'intention de faire quelque chose pour protéger les emplois de ceux qui travaillent dans une industrie connexe au secteur pétrolier et gazier?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, si les gens dans la fabrication de tuyaux croient que des étrangers font le dumping de leurs produits dans notre pays à des prix déloyaux, ils peuvent recourir à une procédure complexe qui existe déjà. Le Tribunal anti-dumping se tient prêt à entendre tous les problèmes de ce genre et à se prononcer non pas sur la politique mais sur l'aspect économique de la situation.

Le sénateur Olson: En guise de question supplémentaire, le ministre sait que cet outil de redressement existe mais qu'il prend des mois à produire des résultats. Ces gens ont su hier que leur congédiement prenait effet immédiatement. Les autres employés seront licenciés d'ici la fin de mars. Je demande si le gouvernement est au courant du problème et s'il a l'intention d'agir, car il y a d'autres solutions, plus rapides que celles qu'il a suggérées.

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, mon ami demande en fait par un moyen détourné si nous avons l'intention de prendre des mesures au sujet du prix du pétrole. C'est le fond du problème, n'est-ce pas? Si le cours du pétrole était à \$20 le baril, ce problème n'existerait pas. La réponse est donc la même que je lui ai donnée déjà, soit qu'il serait prématuré de notre part d'intervenir à l'heure actuelle sur le marché des pétroles. C'est ma position, et je m'y tiens.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, ce n'est pas ce que j'ai demandé au leader du gouvernement. Je sais que les deux questions sont reliées et que certaines mesures permettraient probablement de régler le problème, mais cela crève autant les yeux que de dire que quelqu'un à qui on donne de l'argent est plus riche qu'avant. Nous comprenons cela. Je veux savoir si le gouvernement est conscient du problème concernant les industries secondaires qui approvisionnent le secteur pétrolier et gazier, en l'occurrence, celle de la fabrication de tuyaux et de tubes en acier, une industrie où l'impact est terrible. Le gouvernement le sait-il et a-t-il l'intention d'agir? J'ai également mentionné la dimension importations. Le gouvernement fera-t-il quelque chose ou observera-t-il une période d'attente sur ce point également?

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, le gouvernement en est bien sûr conscient, et à un degré très aigu. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut nous précipiter pour consolider toutes les digues menacées par cette inondation.

[Le sénateur Olson.]

L'ÉNERGIE

LE COURS DU PÉTROLE—L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

L'honorable Hazen Argue: Honorables sénateurs, ma question fait suite à celle qu'a posée le sénateur Hays, et a trait au fonctionnement du marché. Quand les sociétés pétrolières feront-elles profiter les consommateurs de la baisse des cours? On a fait quelque chose aux États-Unis. Notre ministre de l'Énergie, l'honorable Pat Carney, dit qu'elle perd patience. Voici ma question: quand le gouvernement fera-t-il quelque chose à propos des prix exorbitants et excessifs que les pétrolières exigent présentement des consommateurs? Les prix ne diminuent pas au Canada. Pourquoi, et pourquoi le gouvernement ne fait-il pas quelque chose à ce propos?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, voilà bien sûr quel a été le refrain de mon honorable collègue depuis qu'il est entré dans la vie publique: Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas quelque chose à ce propos? Eh bien, il y a des choses que le gouvernement peut faire, et d'autres qu'il ne peut pas faire. En ce qui concerne le problème en question, comme le sait mon honorable collègue, la différence de prix entre le Canada et les États-Unis est considérable. Elle est d'environ 6c. le litre, et je pense que c'est trop. Si l'on tient compte de la taxe, cela donne environ 6c. La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'aime pas cela. Moi non plus. Et nous allons nous servir de toute notre influence pour essayer d'accélérer les choses.

Le sénateur Argue: Voilà ma question. Avez-vous la moindre influence? Qu'allez-vous faire? La réponse tendait à dire: «Vous ne devriez pas demander au gouvernement d'agir.» Je me permets de faire remarquer que le chiffre de 6c. le litre est inexact. La différence est beaucoup plus grande. Jusqu'ici, les Canadiens n'ont obtenu qu'une réduction de 2c. le litre. Je trouve cela scandaleux.

Le sénateur Roblin: Je veux bien en discuter avec vous, mais je pense que mon chiffre est à peu près exact. Je le répète, la ministre de l'Énergie s'est dit insatisfaite de la situation et je suis sûr qu'elle fera quelque chose.

Le sénateur Argue: Nous attendons cela depuis longtemps, mais rien n'a encore été fait.

Le sénateur Roblin: Nous essayons de satisfaire mon cher collègue de notre mieux.

Le sénateur Argue: Ce n'est pas ce qui me préoccupe. Je me soucie du sort des consommateurs, de ceux qui se font rouler dans les stations-service. Comme je l'ai dit il y a plusieurs semaines, le consommateur américain a profité de la concurrence alors qu'au Canada, nous perdons sur tous les tableaux. Le gouvernement n'intervient pas et nous ne pouvons pas non plus profiter de la concurrence. Au Canada on estime que seul le consommateur doit payer.

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, nous avons l'intention de faire de notre mieux pour protéger le consommateur en faisant baisser les prix.